



Efficacité **T**ransition
Énergétique en Santé

Pays de la Loire



LA MISSION **ETE** EN SANTE

Une offre de services pour tous les établissements

- Un programme de formations, webinaires, journées techniques pour **vous faire monter en compétence**
- Des groupements d'achats, aide à la valorisations de CEE, optimisation et mise en place de Contrat de Performance Énergétique, logiciel de suivi énergétique **pour mutualiser vos actions**
- Une **newsletter mensuelle** avec toute l'actualité Energie en santé
- Une **base documentaire** complète
- Un **outil de suivi énergétique** à télécharger
- Une **équipe ETE** pour répondre à toutes vos questions



Retrouver toute
l'offre de service
www.mapes-pdl.fr

Le dispositif ETE : un accompagnement RH et financier



Accompagnement
d'un.e CME
Financé à
100%

Un Conseiller en maîtrise
de l'énergie vous
accompagne dans votre
démarche d'efficacité
énergétique pour réduire
vos consommations
d'énergie



Etudes
techniques
Financé jusqu'à
60%*

Audit énergétique,
Simulation Thermique
Dynamique
(consommation &
inconfort été), Réglages
équipements, Plan de
comptage, ...



Outillage et
instrumentation
Financé jusqu'à
50%*

Installation,
maintenance &
étalonnages de
compteurs, Plate-forme
de supervision, GTC, ...



Travaux
d'Investissement
Financé par les
CEE

Pas de financement ETE
mais il existe d'autres
leviers de financement
comme les CEE, aides
territoriales, ...

**sous-réserve des aides encore disponibles
(fin du dispositif 12/2023)*



Pour candidater à ETE, c'est simple :

- Remplir 3 questionnaires
- Fournir vos factures d'énergie
- Signer une lettre d'engagement
 - Remplir le flash diag

👉 Je candidate

Vos contacts

COORDINATION REGIONALE

Yoann LELOUTRE - Coordinateur Régionale ETE
yoann.leloutre@mapes-pdl.fr - 02 53 48 29 36

Lucie LE FLOCH - Chargée de mission ETE
lucie.lefloch@mapes-pdl.fr - 02 53 52 63 93

LOIRE ATLANTIQUE

Benjamin CHOBLET - CME 44
benjamin.choblet@te44.fr - 07 88 95 91 13

MAINE ET LOIRE

Quentin CHATELAIS - CME 49
quentin.chatelais@chu-angers.fr - 06 65 80 75 08

MAYENNE

Gustavo LEITE PINTO - CME 53
gustavo.leitepinto@chlaval.fr - 07 56 06 12 07

SARTHE

Laurent FAVERAIS - CME 72
lfaverais@ch-lemans.fr - 07 86 79 06 92

VENDEE

Reda HAJJAR - CME 85
reda.hajjar@ght85.fr - 06 48 80 86 70

Eco Énergie Tertiaire (ou Décret Tertiaire)

Le **dispositif Éco énergie tertiaire** est une obligation réglementaire engageant les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique. Issu du décret tertiaire, il impose une **réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique**. Pour y parvenir, les actions déployées vont au-delà de la rénovation énergétique des bâtiments. Elles concernent aussi la qualité et l'exploitation des équipements, le comportement des usagers...

-40%
en 2030

-50%
en 2040

-60%
en 2050

👉 Pour en savoir plus



Le dispositif ETE en bref ...

En mai 2021, l'ARS Pays de la Loire et la FNCCR ont signé une convention pilote ayant pour objectif de rénover des bâtiments sanitaires et médicaux-sociaux (public, privé non lucratif & privé lucratif) en mobilisant les acteurs du territoire renforcée en 2022 par l'AMI ANAP/DGOS.

La MAPES assure la Coordination Régionale d'Efficacité et Transition Énergétique en santé. Un binôme d'acteurs territoriaux (Centre Hospitaliers & Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie) complète ce dispositif sur chaque département avec des postes de Conseillers en Maîtrise de l'Énergie (CME).

